

Voilà, honorables sénateurs, le message qu'Expo 1967 a voulu nous transmettre pour marquer le premier centenaire de notre nation. Son coût élevé, partagé entre nos gouvernements, dans le but de marquer ce premier centenaire, n'a pas été sans en inquiéter un bon nombre; mais l'histoire de notre jeune nation est remplie de ce genre de sacrifices et d'inquiétudes. Il ne pourra en être autrement dans notre avenir si nous voulons continuer de progrès en progrès. Souhaitons seulement que les conclusions de nos autres entreprises soient toujours aussi heureuses.

Il y a lieu de faire mention spéciale de tous ceux qui ont mené à si bonne fin cette gigantesque entreprise. Leur dévouement, leur patience, leur ténacité serviront de modèle pour tous nos Canadiens. Leur récompense sera la satisfaction d'une réalisation extraordinaire et superbe, et l'acquisition du symbole qui s'en dégage et qui se grave dans nos esprits de «l'œuvre par l'unité d'action et de pensée».

Cet événement sans précédent sera, pour le Canada, la consécration de sa maturité en tant que nation, reconnue à la fois par sa population et par le reste du monde. Il constituera une prise de conscience nationale en même temps qu'une contribution à l'unité de la race humaine.

Une législation des plus importantes que nous apporte le discours du trône me paraît être le projet d'assurer une meilleure réglementation de la radiodiffusion et «un meilleur exercice, par les radiodiffuseurs, des privilèges qui leur sont accordés et des responsabilités qui leur incombent». Il était particulièrement important aussi, je crois, de présenter maintenant un projet de loi concernant la télévision éducative qui arrive bien à propos, et qui sera une des législations ayant le plus de conséquence pour chacun de nous.

Permettez-moi de répéter une importante observation que vous avez peut-être souvent entendue.

Nos connaissances se développent à un rythme géométriquement croissant dans toutes les dimensions. Du début de l'ère chrétienne à 1750, nos connaissances doublèrent. Elles doublèrent de nouveau de 1750 à 1900, soit dans les 150 ans qui suivirent. Elles doublèrent encore dans les 50 années suivantes, de 1900 à 1950. On concède généralement que de 1950 à 1960, soit en 10 ans, elles doublèrent de nouveau. Il est aussi rapporté que de 1960 à 1965, en 5 ans elles redoublèrent de nouveau. Procédant à une vitesse aussi vertigineuse il apparaît que l'enseignement et la transmission de toutes les connaissances acquises progressivement ne peuvent maintenant se tenir à la hauteur de ces situations qu'en assurant leur remisage, non seulement dans des volumes, mais sur des rubans ma-

gnétoscopiques et sur ordinateur pour la diffusion nationale, voire même internationale.

La télévision éducative et la réglementation de la radiodiffusion deviennent donc importantes. Elles exigeront de nous une bien étroite attention.

L'honorable premier ministre déclarait également que le gouvernement est conscient des répercussions économiques, sociales, et culturelles du développement des communications par satellite.

Tenant compte de ce qui est à se développer, je crois que nous avons là l'opportunité de considérer, le moment venu, une législation de la plus haute importance, dans ses principes comme dans ses conséquences, pour l'avenir de nos compatriotes.

La fondation du Pacifique canadien et la construction d'un réseau de communication par voie de chemin de fer ont été des étapes essentielles dans le développement de notre pays. Aujourd'hui, alors que nous sommes aux frontières du 21<sup>e</sup> siècle, nous devons songer sérieusement à jouer un rôle dans les communications spatiales et à lier par la puissance des technologies tous les coins de notre pays.

Chaque instant nous rend présent aux grands événements du monde. Nous sommes également à une période importante de notre histoire alors que nos décisions dans le secteur des communications démontrent si oui ou non nous acceptons de relever le défi que nous propose la science moderne. Le Canada a un rôle essentiel à jouer dans l'espace, non seulement parce que nous avons, au Canada, les hommes et les institutions requises pour nous donner une place importante, mais parce que, également, nous aurons à concurrencer les communications qui nous viendront de l'étranger par voie de satellites. Le monde entier aura accès dans chacun de nos foyers et il nous sera impossible d'enrayer cette présence. Nous devons, en conséquence, nous doter des institutions nécessaires qui nous permettent de présenter également notre vision du monde tout en desservant une population canadienne selon les puissances prioritaires que notre pays réclame. Pour fins d'éducation, d'information, de loisir et comme facteur d'unité, nous avons la lourde responsabilité de nous assurer immédiatement d'un poste dans l'espace, et de déposer un satellite de communication à l'intention de la population canadienne.

Il s'agit d'une révolution complète dans le domaine de la transmission des images et de la pensée, qui aura comme résultat immédiat le rapprochement de tous les Canadiens et l'éveil d'une conscience canadienne à l'échelle de la planète.